

1. Question de grammaire (15 points)

Dans les vers 387 à 392 et 399 à 403, nous allons relever quatre ablatifs qui vont nous permettre de faire la synthèse des principales valeurs et/ou utilisations de ce cas latin, complexe parce qu'il regroupe des valeurs autrefois assurées par des cas indo-européens qui ont disparu : l'instrumental, le locatif, qui se sont ajoutés à l'idée d'éloignement, propre à l'ablatif, et l'ablatif absolu.

Au vers 387, le groupe nominal "purpura et auro" est complément circonstanciel de moyen du participe parfait passif "inlitas" : ces habits teints de pourpre et d'or. L'ablatif a donc ici la valeur qu'exprimait autrefois le cas indo-européen de l'**instrumental**.

Au vers 389, l'ablatif "ramis" doit être compris comme s'il était construit avec la préposition "in" et il est complément circonstanciel de lieu du verbe "legunt" : les Sères recueillent sur les branches. Cet emploi de l'ablatif correspond à la valeur indo-européenne du **locatif**.

Au vers 392, le nom "auris" est complément d'objet indirect du verbe "deducat" ; l'ablatif se justifie par la présence du préfixe de-, qui en tant que préposition se construit avec l'ablatif et exprime l'**éloignement**, la distance, ce qui est l'emploi propre de l'ablatif.

Enfin au vers 399 nous trouvons un **ablatif absolu**, c'est-à-dire une proposition subordonnée participiale dont le verbe "relictis" est au participe parfait passif à l'ablatif, et son sujet "plagis" est lui aussi à l'ablatif.

Commentaire

Il faut absolument que vous vous entraîniez sur ce genre de question, qui est assez classique et pas très compliquée du moment qu'on vous donne la traduction du texte.

2. Commentaire de traductions (15 points)

Nous allons étudier trois traductions des vers 398-403 de la *Phèdre* de Sénèque, effectuées à des époques assez distantes. La première de Jean Yeuwain, date de la fin du XVI^e siècle, celle de Désiré Nisard du milieu du XIX^e siècle, et celle de Florence Dupont du début du XXI^e siècle. Nous pouvons donc nous attendre à de grands écarts, dans la mesure où les critères de traduction différaient beaucoup d'une époque à l'autre. Plutôt que d'examiner les textes l'un après l'autre, nous allons les comparer sous deux angles successifs.

Si nous envisageons d'abord le **respect de la forme poétique de Sénèque**, nous pouvons disqualifier immédiatement Désiré Nisard, qui décide de ne pas du tout s'en embarrasser et de rédiger un texte en prose : seul lui importe le sens, et pas du tout le rythme.

Jean Yeuwain, comme tous les traducteurs qui choisissent la forme versifiée avant le XX^e siècle, traduit en alexandrins rimés, avec des rimes plates respectant l'alternance des masculines et des féminines ; ce parti-pris lui impose forcément des contorsions. Il passe de six vers latins à onze, soit presque le double. On voit par exemple que le premier vers de Sénèque : *Talis severi mater Hippolyti fuit*, est distribué sur deux vers français : "D'Hippolyte sévère / Telle jadis était la belliqueuse mère", qui riment mais développent à l'excès avec une cheville : l'adjectif "belliqueuse" n'est pas explicite dans le texte, même s'il est induit par le contexte et les vers suivants. Cette expansion est propre aux traductions en vers qui s'astreignent à respecter les codes classiques, mais outre qu'elle s'éloigne un peu trop du texte, surtout lorsqu'elle intervertit des vers concernant la chevelure et le bouclier d'Antiope, probablement pour permettre certaines rimes, elle produit un rythme assez monotone, qui ne convient pas au délire dans lequel Phèdre s'imagine à la place de l'Amazone.

Au contraire, Florence Dupont prend le parti d'adopter une mise en page très aérée, avec des retours à la ligne qui ne correspondent pas plus à la versification de Sénèque, puisque pour six vers latins on compte huit lignes ou versets, le troisième étant démesurément long et s'étendant sur quasiment deux lignes : "Elle était ainsi vêtue quand elle a quitté les rives glacées de la Caspienne et qu'elle vint faire résonner le sol de l'Attique sous le pas cadencé de ses bataillons". Mais ce faisant elle crée un rythme très irrégulier, asymétrique, qui évoque mieux la chevauchée guerrière des Amazones. Par ailleurs, elle tente de retrouver l'effet sonore de Sénèque, avec des allitérations

en occlusives dures [t/d] et [g/k] et des assonances en [a]. On voit que son souci premier est de produire un texte qui puisse être dit, et même scandé, puisque sa traduction est destinée à servir dans une mise en scène.

Nous pouvons aussi comparer le **traitement des toponymes** (noms de lieu) dans les trois traductions. En l'occurrence, c'est Désiré Nisard qui est de loin le plus fidèle au texte de Sénèque, puisqu'il explicite "Ponti" par Euxin (ce qui est effectivement le nom par lequel on désignait la mer Noire) et qu'outre l'Attique, il respecte les deux autres noms latins : "Tanaitis aut Maeotis" sont traduits par "[fille du] Tanaïs ou des Méotides".

Jean Yeuwain, de son côté, trouve, probablement à juste titre, que ces noms ne sont guère connus de ses lecteurs et n'évoquent rien pour eux : il ne garde que l'Attique, puisque c'est dans cette région grecque bien connue qu'Antiope a fait la connaissance de Thésée, mais aussi curieusement la Tane, peut-être pour son exotisme.

Florence Dupont enfin sait parfaitement que les lecteurs et le public du XXI^e siècle ne sont absolument pas familiers de ces termes qui n'existent plus, et elle les remplace par des noms modernes, le Don étant effectivement celui du Tanaïs, quitte à modifier un peu la géographie, puisque la mer Caspienne n'est pas la mer Noire (anciennement Pont Euxin), et quitte surtout à supprimer l'allusion "Maeotis" au Palus Méotide, la mer d'Azov, qui ne dit probablement plus rien à personne.

Concluez en choisissant la traduction que vous préférez, sur la base des critères qui viennent d'être définis.

Commentaire

Il est **INDISPENSABLE** de citer les textes pour espérer obtenir plus de la moyenne. Même si les idées sont bonnes, cet exercice est avant tout un exercice de précision dans la communication...

3. Questions de commentaire (30 points)

1/ Dans la tirade de la nourrice, nous pouvons relever un certain nombre de termes négatifs (négations ou préfixes) que nous allons classer et qui vont nous permettre de définir LE *furor*.

L'état de Phèdre se caractérise d'abord par une rupture avec la normalité de la vie quotidienne. Phèdre a perdu le sommeil, l'appétit et la santé. En témoignent des négations comme "nulla Cereris cura aut salutis", mais surtout des préfixes à valeur négative comme "somni IMmemor", "IMpatiens", "INcerto pede" ou "viribus DEfecta".

Elle ne se ressemble plus, elle a perdu ce qui faisait son identité propre, ou ce dont elle avait hérité de sa famille : "non idem vigor", "oculi nihil gentile nec patrium micant".

Cette perte d'identité se double d'une perte de stabilité, de maîtrise de son équilibre mental : "nil idem dubiae placet", ce qui conduit à penser qu'elle a perdu la raison, comme l'expriment la négation "mente NON sana" et le préfixe à sens négatif "INsanis".

De tels symptômes sont perçus par la nourrice comme irréversibles, puisqu'elle affirme dès le début de sa tirade qu'il n'y a plus d'espoir, "spes nulla".

Si nous associons ces caractéristiques de rupture par rapport à une antériorité normale, d'impuissance à maîtriser son état, et d'irréversibilité de cette situation, nous pouvons définir le *furor* comme un **état tragique**, dans lequel seule la transcendance à l'origine de cette perturbation n'est pas identifiée.

Commentaire

1/ *Furor*, *dolor* et *nefas* sont des noms masculins. Une faute sur ces noms vous vaudra une pénalité.

2/ Repérer les négations et surtout les préfixes à valeur négative vous impose de vous interroger sur ce qui est ainsi nié, donc sur l'envers du *furor*.

3/ N'oubliez jamais de réutiliser tout ce que vous savez, en l'occurrence les caractéristiques du tragique qui ont été synthétisées dans le schéma (diaporama en ligne), qu'il faut apprendre par coeur et réutiliser.

2/ En 1677, Jean Racine fait représenter *Phèdre*, et dans sa préface indique comme seule source explicite la pièce grecque d'Euripide, *Hippolyte porte-couronne*, qu'il avait probablement lue lorsqu'il était élève chez les jansénistes, dans les petites écoles de Port-Royal. Il est cependant certain qu'il connaissait aussi la *Phèdre* de Sénèque, qu'il ne mentionne pas, probablement à cause de son intrigue bien plus sulfureuse.

Il est donc intéressant de se demander s'il a suivi plutôt sa source grecque ou sa source romaine dans la scène d'exposition de l'acte I, au moment où il fait entrer en scène une Phèdre rongée par la passion qu'elle s'obstine à taire.

Il n'y a d'abord aucune distinction à tirer de la **forme** des textes. Même si la traduction qui nous est proposée du texte d'Euripide est en prose, l'original en grec est évidemment en vers, comme dans toutes les tragédies antiques et classiques. Racine suit donc indifféremment ses deux modèles grec et latin.

On ne peut non plus rien déduire de la différence de désignation du personnage de la **confidente**. Dans les deux pièces antiques, elle est seulement identifiée par sa fonction de nourrice, *nutrix*, alors que Racine lui donne le nom d'Oenone, qui en fait un personnage de plus grande importance : mais ce n'est manifestement ni chez Euripide ni chez Sénèque qu'il en a trouvé l'idée.

En revanche, son évocation de **l'état physique et mental** de Phèdre est bien inspirée de ses deux modèles antiques. Il semble que ce soit à Sénèque qu'il emprunte l'idée d'une irrésolution de Phèdre qui la conduit à donner des ordres contradictoires : "nil idem dubiae placet", "iterumque poni corpus et solvi comas / rursusque fingi". En effet, la plainte de la Phèdre de Racine à propos de sa coiffure semble bien venir d'Euripide: "Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent ! / Quelle importune main, en formant tous ces noeuds, / A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux ?" est un écho versifié de : "Que ce vain ornement pèse à ma tête ! Détache-le ; laisse-flotter mes cheveux sur mes épaules". Mais le commentaire d'Oenone vient de Sénèque: "Comme on voit tous ses voeux l'un l'autre se détruire ! / Vous même, condamnant vos injustes desseins / Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains."

Le rêve de la retraite dans les forêts est lui aussi inspiré des deux pièces antiques. La Phèdre d'Euripide s'écrie : "Conduisez-moi sur la montagne ; je veux aller dans la forêt, à travers les pins, où les meutes cruelles poursuivent les bêtes sauvages et s'élancent sur les cerfs tachetés", tandis que celle de Racine rêve : "Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts ! Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, / Suivre de l'oeil un char fuyant dans la carrière." Mais à la différence de ces deux Phèdre, à moitié mourantes et limitées à un rêve languissant et statique, un désir interdit par **l'état physique exténué** de celle qui l'exprime, celle de Sénèque est au contraire une boule d'énergie, qui ordonne qu'on la débarrasse de ses ornements précieux ("removete, famulae, purpura atque auro inlitas vestes") pour mieux se précipiter dans la forêt en tenue sauvage : "nodo comas, talis in silvas ferar".

A n'en juger que par cette seule scène, on peut penser que l'état agonisant de la Phèdre de Racine à son entrée en scène est plutôt inspiré de celui d'Euripide, puisque l'héroïne de Sénèque semble au contraire bien plus cyclothymique, mais capable d'explosions d'énergie assez spectaculaires. Mais il faudra mener la comparaison sur plusieurs scènes successives pour déterminer si l'affirmation de la préface selon laquelle Euripide est la source essentielle, peut être confirmée ou pas.

Commentaire

1/ Les questions de commentaire littéraire valant 30 points, il est évident qu'on attend suffisamment de matière pour récupérer un nombre de points important. Plusieurs idées essentielles sont indispensables. Par ailleurs, il est inenvisageable d'obtenir plus de la moyenne si on ne **cite** pas le texte latin... en **latin** ! Les documents complémentaires seront, eux, cités en français.

2/ Attention aux questions de forme induites par les traductions : Euripide, Sénèque, Garnier et Racine écrivent TOUS en vers.

3/ Il serait très indiqué que vous lisiez l'intégralité de ces pièces d'Euripide, Sénèque et Racine au minimum. Lisez aussi la préface de *Phèdre* de Racine.

4. Version (40 points)

<p>H. Quodnam istud malum est ?</p> <p>P. [Quod (in novercam) <u>cadere</u>] vix credas malum.</p> <p>H. Ambigua voce verba perplexa jacis.</p> <p>Effare aperte.</p> <p>P. Pectus insanum vapor</p> <p>Amorque torret. Intimis furit ferus</p> <p>Penitus medullis / atque (per venas) meat</p> <p>Visceribus ignis mersus et venis latens</p> <p>[Ut agilis altas flamma percurrit trabes].</p>	<p>H. Quel est donc ce mal qui est le tien ?</p> <p>P. Un mal que l'on n'imaginerait guère tomber sur / convenir à une belle-mère.</p> <p>H. Tu prononces des paroles ambiguës d'une voix embrouillée.</p> <p>Parle ouvertement.</p> <p>P. La chaleur [et] de l'amour consume mon coeur</p> <p>Aliéné. Un feu sauvage se déchaîne aux tréfonds</p> <p>De mon corps et circule à travers mes veines,</p> <p>Plongé dans mes viscères et caché dans mes veines,</p> <p>Comme une flamme agile circule à travers les hautes poutres (d'une charpente).</p>
---	---

Commentaire

1/ Je vous donne la construction pour vous aider (elle est indispensable pour comprendre le texte), mais sur votre copie vous ne devez recopier que votre traduction.

2/ Révisez tous les textes que nous avons étudiés cette année, parce que celui-ci reprend une bonne partie du vocabulaire et de la thématique des volcans...

3/ *Istum* au v.1 n'a pas une valeur péjorative, mais la valeur du possessif "ton".

4/ Au v.2, le verbe *credas* est à la 2eme sg du présent du subjonctif. Il a une valeur d'affirmation atténuée, d'où la traduction au conditionnel, et la 2eme du singulier peut avoir dans ce cas-là la valeur du pronom indéfini "on".